

EMIS PAR LE COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADEMIQUE (CHSCTA)

Réunion du 29 avril 2016

AVIS n°1	COMMUNICATION ÉCRITE SUR LES SUITES DONNÉES A L'AVIS
<p>Compléments de services :</p> <p>Le CHSCT académique réuni le 29 avril 2016 constate que le nombre d'enseignants en service partagé sur trois établissements pourrait augmenter à la rentrée 2016, suite à la réforme du collège, et, pour les enseignants en langues vivantes, à la suppression des classes bi-langues. Nous savons que ce type de configuration impacte de manière forte la santé des personnels : travail éclaté sur plusieurs établissements avec l'adaptation nécessaire aux règles, au fonctionnement de chacun, d'autant plus quand il s'agit de différents types d'établissements (lycée, collège, lycée professionnel).</p> <p>Le CHSCT académique demande à ce que ces petits compléments soient supprimés et que les heures ainsi dégagées puissent permettre à ces personnels de bénéficier de leur heure de décharge et de fonctionner avec des effectifs réduits en langue vivante.</p> <p>Résultats du vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour : 5 • Abstention : 1 • L'avis n°1 est adopté. 	<p>Les affectations sur trois établissements des enseignants nommés à titre définitif en établissement sont stables. Trente-cinq enseignants étaient concernés en septembre 2015, trente-deux le sont en septembre 2016.</p> <p>Il en va de même pour les titulaires de zone de remplacement qui étaient 23 dans cette situation en septembre 2015 et qui sont 27 en septembre 2016.</p>

AVIS n°2	COMMUNICATION ÉCRITE SUR LES SUITES DONNÉES A L'AVIS
<p>Réforme bi-langues</p> <p>Le CHSCT académique réuni le 29 avril 2016, dans le cadre de la réforme du collège, du fait de la suppression de classes bi-langues, du latin de l'imposition des EPI..., considère que les conditions d'exercice des enseignants de langues notamment, seront fortement dégradées.</p> <p>En conséquence, le CHSCT académique préconise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'annulation des suppressions de postes de langues, des mesures de cartes scolaires induites, ainsi que les compléments de services imposés. - le rétablissement de l'enseignement en classe bi-langues comme cela a été acté dans l'académie de Paris. <p>Résultats du vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour : 5 • Contre : 1 <p>L'avis n°2 est adopté.</p>	<p>La réforme du collège prévoit l'enseignement d'une deuxième langue vivante dès la cinquième au bénéfice de tous les élèves. Sans être supprimées, les classes bi-langues ont été maintenues quand elles s'inscrivaient dans la continuité de l'enseignement en langue autre que l'anglais reçu dans les écoles du secteur de recrutement du collège. Elles ont été également maintenues dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire.</p> <p>Une nouvelle carte des langues a été arrêtée pour la rentrée 2016 après consultation du comité technique académique.</p> <p>Les effets de l'entrée en vigueur de cette nouvelle carte des langues sur la situation des professeurs de langues ont été analysés avec précaution pour éviter des mesures de carte qui auraient pu découler d'une baisse provisoire des effectifs élèves dans la langue considérée. Les chefs d'établissement ont été sensibilisés à cette problématique de manière à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation des mesures de carte dans les disciplines linguistiques.</p> <p>Enfin, les conséquences éventuelles de l'entrée en vigueur de la réforme du collège et de la nouvelle carte académique des langues sont suivies par la direction des ressources humaines pour mettre en place un accompagnement des professeurs éventuellement concernés.</p> <p>Le tableau suivant compare les soldes d'ouvertures et fermetures de postes définitifs à la rentrée 2015 et à la rentrée 2016 :</p>

Bilans postes définitifs Collèges Lycées						
Langues	Nombre de créations 2016	Nombre de suppressions 2016	dont postes occupés 2016	dont postes vacants 2016	Solde 2016	Solde 2015
Allemand	2	7	2	5	-5	-4
Anglais	34	9	1	8	25	14
Arabe	1	0	0	0	1	-1
Chinois	1	0	0	0	1	
Espagnol	29	0	0	0	29	9
Italien	3	6	3	3	-3	6
Portugais	0	0	0	0	0	1
Russe	0	0	0	0	0	1